

Dicen *IDF*

Sous la co-tutelle de :
CNAM
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE



**De l'information scientifique et technique (IST) à l'intelligence économique au
service des territoires : évolutions et nouvelles perspectives
Hommage à l'Amiral Pierre Lacoste et au Professeur Jacques-Emile Dubois**

1-2 juillet 2024 – Bâtiment Erasme Université Gustave Eiffel, Serris (Val d'Europe)
<https://ie-territoires.sciencesconf.org/>

LIVRE DES RESUMES

JE Dubois, un précurseur de l'IA et de l'IE

Serge Chambaud, MIDIST, DBMIST et INPI

Le laboratoire de Jacques Émile Dubois à l'Université PARIS 7 comportait un secteur dédié à l'informatique appliquée à la chimie (l'ITODYS) dirigé alors par Daniel Laurent et Jean Claude Bonnet. Ce laboratoire a, dès les années 1960, travaillé sur la modélisation des composés chimiques et leur manipulation, l'objectif étant de comprendre la dynamique des réactions chimiques et par la même simuler la mécanique des réactions pour ensuite être en mesure de faire des prédictions sur les résultats à attendre de ces réactions.

Le système DARC (Description Acquisition Restitution Corrélations) a permis d'obtenir une représentation riche et fidèle des molécules chimiques, à tel point que Chemical Abstracts Service (CAS) filiale de la puissante American Chemical Society s'est très vite intéressée aux travaux de l'ITODYS et une forte coopération s'est mise en place.

La logique de ces développements en informatique chimique s'inscrit clairement dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'IA, où la machine accompagne, prolonge et même dans certains cas précède le raisonnement humain.

Le travail inspiré par JE Dubois avait clairement comme objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives en chimie en s'appuyant sur les possibilités innovantes de l'informatique. Ces travaux s'inscrivaient de plus dans une vision IE que nous verrons plus loin.

Je voudrais juste évoquer deux exemples que je connais mieux pour y avoir modestement participé :

- les corrélations structure-activité
- la représentation des formules de Markush

Les corrélations structure-activité

Très rapidement le fait de pouvoir décrire précisément les molécules et de disposer d'une représentation des environnements des sites actifs a permis de travailler sur la possibilité de corréler la structure d'une molécule avec une activité mesurée : activité chimique, propriété physique ou effet biologique ou thérapeutique.

Ainsi, il devenait possible d'identifier les sous-ensembles, les parties d'une molécule ayant un lien direct avec l'activité recherchée et donc de prédire les molécules susceptibles de posséder une forte activité permettant ainsi de limiter ou d'orienter le nombre de synthèses souvent longues et coûteuses à réaliser.

Pour illustrer le sujet, voici 2 exemples de corrélations réalisées dans les années 1970 :

- recherche de composés chimiques susceptibles de posséder un fort potentiel radio protecteur. Ces travaux exécutés à la demande du Service de Santé des Armées avaient pour objectif d'identifier des molécules pouvant améliorer la résistance d'un individu soumis à un rayonnement (en particulier lors d'une explosion nucléaire) à partir d'un corpus de résultats de tests.

Suite à ce travail nous avons pu faire des suggestions de synthèses qui se sont avérées extrêmement prometteuses :

- Préviation du point éclair d'un hydrocarbure. Ce travail réalisé pour le compte d'un industriel a permis de relier clairement la structure des composés avec la température du point éclair, il a été possible de prédire avec précision le point éclair de composés pour lesquels aucune mesure n'avait encore été effectuée.

Les formules de Markush

Depuis 1924 les Offices de Brevets du monde entier acceptent que dans le secteur pharmaceutique on protège un ensemble de molécules en utilisant la possibilité pour une molécule de définir des groupes avec des substituants en listes, ainsi une revendication peut couvrir un grand nombre de molécules différentes, ce que l'on appelle une formule de Markush du nom de Eugène A Markush qui le premier aux États-Unis a utilisé ce type

de représentation.

Cette possibilité intéressante pour les déposants crée cependant une grande difficulté pour les Offices de brevets et pour les déposants concurrents qui doivent être en mesure d'identifier tous les composés définis inclus dans une formule de Markush. En effet la combinatoire induite par ce système de notation peut engendrer plusieurs milliers de composés définis couverts par un seul brevet et donc ceci nécessite de nombreuses heures de travail.

En s'appuyant sur les données détenues par l'office français des brevets, l'INPI et en appliquant le système DARC, il a été possible de mettre un système de codage des formules de Markush figurant dans les brevets pharmaceutiques sur lesquelles il devenait possible de mener des recherches numériques.

Le travail mené au sein du laboratoire du Professeur JE Dubois a permis grâce au système de description DARC de prendre en charge automatiquement ce travail de ciblage soulageant ainsi les examinateurs des Offices de Brevets et les experts en propriété industrielle des laboratoires pharmaceutiques du monde entier.

Ainsi l'intelligence contenue dans la description des molécules et dans les programmes de traitement venaient renforcer les capacités humaines, les transcender. La conjugaison d'un vaste corpus de données (on dirait aujourd'hui un big data), d'une description intelligente des molécules et d'une programmation avancée composait ce que l'on peut très certainement qualifier de véritable IA.

Ces exemples des travaux réalisés au sein du laboratoire de Professeur JE Dubois illustrent parfaitement l'ensemble de l'activité de ce laboratoire qui s'inscrivait dès les années 1960 dans une volonté d'utiliser « l'informatique chimique » pour exploiter la richesse contenue dans le code DARC et dans l'accumulation de données.

Par ailleurs le Professeur JE Dubois a très vite perçu l'intérêt de disposer de fonds importants de données, c'est ainsi qu'il a participé en 1966 à la création de CODATA, Comité Comité de données pour la science et la technologie, comité interdisciplinaire de l'ICSU (Conseil international pour la science) et à la création du comité français de CODATA appelé CODATA France. L'objectif de ce comité est d'améliorer la collection, l'évaluation critique et l'accès aux données scientifiques.

Ainsi, bien avant le développement d'Internet permettant l'accès à de vastes corpus de données, le Professeur JE Dubois s'est préoccupé de constituer des réservoirs de données qui pouvaient devenir la matière première des traitements informatiques.

Ces différents éléments mettent en lumière la vision prospective que le Professeur JE Dubois a portée au sein de son laboratoire, en développant des systèmes de traitement des données intelligents et en favorisant la création de vastes réservoirs de données : c'est pourquoi il paraît aujourd'hui clair qu'il a été un précurseur de l'IA dès les années 1960.

Jacque Emile Dubois et l'IE

A ces aspects visionnaires au sein de son laboratoire, il faut ajouter que le professeur JE Dubois a de plus été un pionnier dans la prise de conscience de l'intérêt stratégique que représente l'IST (information scientifique et technique) au niveau d'un pays.

C'est ainsi que, alors qu'il cumulait la Direction de son laboratoire et la responsabilité scientifique au sein de la Direction Générale de l'Armement au sein du Ministère des Armées, il a été l'un des promoteurs d'une organisation administrative en France pour développer l'IST au sein des administrations et des entreprises : l'idée étant de préserver en France une certaine autonomie en terme d'IST afin de ne pas dépendre des sources étrangères en particulier américaines pour la recherche et le développement, il est donc question de souveraineté de notre pays dans les secteurs scientifiques et techniques.

C'est ainsi qu'a été créé en 1973 le Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST), puis en 1981 la Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique (MIDIST) et en 1979 et au sein du Ministère de l'éducation nationale l'Agence Universitaire pour l'information scientifique et technique (AUDIST).

Dans chacune de ces initiatives, le professeur JE Dubois a été un acteur essentiel, moteur

et déterminant.

Ce dispositif administratif a été à l'origine de la prise de conscience en France de la nécessité de prendre en compte l'Intelligence économique comme un des piliers de l'indépendance nationale : on parlait alors de garantir la souveraineté de notre pays face aux initiatives américaines pour contrôler les flux de données scientifiques et techniques.

C'est ainsi que :

- on constatait un quasi-monopole des centres serveurs américains qui étaient un passage obligé pour nos chercheurs et industriels pour accéder à l'information scientifique,
- les bases de données documentaires américaines telles que Chemical Abstracts en chimie ou Medline en médecine, contrôlaient le choix des articles et donc n'étaient pas à l'abri de critères de sélection discutables.

Face à ces enjeux, le BNIST, puis la MIDIST et l'AUDIST ont mobilisé les moyens et les énergies pour mettre en place des alternatives françaises ou européennes qui ont permis de négocier avec les partenaires américains et de garantir un certain équilibre.

La France a ainsi construit peu à peu une infrastructure tout à fait crédible et a été extrêmement proactive au niveau européen pour développer des programmes de promotion de l'information scientifique et technique. Le Professeur JE Dubois a été particulièrement actif dans le secteur de l'information en chimie, puisqu'il a été en mesure de négocier un accord avec le leader mondial qu'était CAS (Chemical Abstracts) pour tester le système DARC sur les données américaines et ainsi montrer la qualité du système français, il a aussi été l'acteur de la mobilisation des partenaires publics et privés au sein du Centre National de l'Information en Chimie (CNIC), centre qui a permis aux chercheurs publics et privés français d'accéder à une information exhaustive et de qualité. On ne peut donc pas ignorer le rôle que J E Dubois a joué pendant plus de 20 ans dans cette aventure à la fois au moment de l'impulsion de ces différentes initiatives mais aussi dans l'entretien, dans la constance de cette volonté politique qui si elle n'est pas maintenue a fortement tendance naturellement à s'éteindre.

L'intelligence économique à la recherche de ses concepts opératoires : retour sur trente ans de mise en œuvre en France à partir du rapport Martre

Nicolas Moinet, CEREGE et IAE, Université de Poitiers

En 1994, le Rapport Martre lance le mouvement de l'intelligence économique « à la Française ». En 2023, le rapport du Sénat revient sur les résultats mitigés de 30 ans de politique publique dans ce domaine. Mais qu'en est-il du côté des concepts diffusés depuis ? Entre mythe et réalité, quelle est leur réalité opérationnelle ? Cette communication propose de repartir du rapport fondateur pour présenter les grands concepts de l'intelligence économique et discuter de leur caractère opératoire, leur pérennité dans les productions intellectuelles mais aussi leur usage dans les organisations : cycle du renseignement, information, connaissance, signaux faibles, notamment. Pour ce faire, cette revue conceptuelle sera passée au prisme de la stratégie-réseau et du couple agilité/paralysie à travers la boucle OODA.

Analyse bibliométrique des publications scientifiques sur la sécurité économique et les risques pour les entreprises parues entre 1994 et 2023

Stéphane Gorla et Ibrahim Jaloud Lailaba Maïga, CREM, Université de Lorraine

Cette proposition s'intéresse à l'évolution des publications scientifiques internationales, portant sur la sécurité économique et/ou les risques pour les organisations en français et anglais, parues au cours des 30 dernières années. Elle devrait éclairer sur l'évolution de ces publications, mais aussi sur les réseaux d'auteurs, leur pays de rattachement, etc. Cela devrait permettre d'avoir non seulement une idée du volume de ces productions scientifiques, de leur répartition disciplinaire, mais aussi des collaborations ayant conduit à leur réalisation ainsi que de leur mobilisation dans la littérature scientifique en termes de co-citations.

La question de recherche de la production scientifique portant sur la sécurité économique et les risques des organisations devrait nous permettre aussi, en mettant la focale sur la France, de tenter de mettre au jour l'évolution des publications scientifiques depuis l'amorçage de l'essor de la politique publique d'intelligence économique (IE) suite aux rapports Martres (1994) et Carayon (2003). C'est aussi la raison de notre choix de cette période de trente années.

Le lien étroit entre sécurité économique et intelligence économique (Bourret, 2022 ; Knauf 2010) implique l'intervention de l'Etat dans certaines affaires relatives au secteur privé (Dupeyrat, 2020 ; Gorla, 2021).

À partir des 8 familles de risques évoqués par Christian Bourret (2022), nous disposons déjà d'une partie du vocabulaire qui peut concerner cette problématique. En effet, une étape en amont et majeure de l'analyse bibliométrique consiste à définir un ensemble de mots-clés/expressions à employer dans les requêtes à soumettre pour interroger les champs bibliographiques ayant un vocabulaire libre (titres, résumés, textes) des plateformes indexant les publications scientifiques (Quoniam, 1992 ; Rostaing, 1996) ou bien à l'inverse à se restreindre à un vocabulaire très restreint et spécifique aux publications que l'on souhaite analyser (Darras-Barquissau et al, 2014 ; Bahida et al, 2023). Nous nous situons dans le premier cas. De la sorte, nous tentons dans un premier temps de disposer d'un vocabulaire suffisamment étendu afin d'analyser un grand nombre de publications directement liées avec le sujet traité. Après cette première étape, nous constituerons à partir de ces expressions, des requêtes qui une fois soumises aux moteurs de recherche de 3 plateformes (*Web of Science*, *Scopus* et *Google Scholar*) nous permettront de former un corpus de données à analyser. Ce travail permettra de plus de mettre en évidence les vocabulaires les plus employés au fil du temps par les scientifiques qui s'intéressent à l'un des aspects ou composants d'un spectre de notions au centre duquel nous plaçons, *a priori*, celle de sécurité économique.

- Quoniam, L. (1992). « Bibliométrie sur des références bibliographiques : méthodologie », *La veille technologique*, Sous la direction de Desvals Hélène et Dou Henry, Edition Dunod, p. 244-262, 1992
- Rostaing, H. (1996). *La bibliométrie et ses techniques*. Sciences de la Société, Centre de Recherche Rétrospective de Marseille, Outils et méthodes.

Plaidoyer pour une Intelligence Stratégique Augmentée au service de la Paix

Fournié Pierre - Dicen IDF- Université Gustave-Eiffel- Paris

L'Intelligence Économique (IE), stratégique ou globale, s'entend comme « *l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques* » (Commissariat Général au Plan, 1994). Si les définitions foisonnent, l'IE est régulièrement représentée par le triptyque Veille Technologique – Sécurité Économique – Influence s'organisant autour des axes velléitaires, offensif et défensif. Le domaine souffre depuis toujours d'une image tronquée par l'acception du terme « *intelligence* » en anglais. Les expériences de vie de certains « bâtisseurs », que l'on pense à l'amiral Lacoste ou à Alain Juillet, ne permettent guère de détourner le profane de cette impression première. De tout temps, la victoire est passée par l'anéantissement ou la reprise à son profit de l'outil économique de l'adversaire, ce qui suppose une connaissance étroite de celui-ci (Fournié, 2024).

Auditionné en 2018 par une commission d'enquête, Éric Delbecq se précisait : « *L'Intelligence Économique se définit par trois éléments. Le premier, qui me paraît le plus important, est une véritable culture partagée de la guerre économique. (...) il existe aujourd'hui des affrontements économiques qui doivent être considérés comme tels. (...) le commerce international n'est pas une aimable compétition dans laquelle tout le monde trouverait son intérêt : il y a des vainqueurs et des vaincus. Second élément, l'Intelligence Économique est un métier, fait de techniques de veille, de sûreté et d'influence que nous connaissons bien (...). Enfin, c'est une politique publique* » (Assemblée Nationale, 2018).

L'IE ce serait donc la guerre ! Une guerre qu'il convient de gagner par la maîtrise et la protection de l'information. Car, sous réserve de se préserver des biais cognitifs, l'information réduit l'incertitude.

Nous affirmons que l'Intelligence Globale Augmentée (IGA), peut relever un autre défi. Ses caractéristiques la prédisposent à devenir, sur les théâtres extérieurs, un outil au service du maintien de la Paix. Au premier niveau, elle éclairerait de façon non dogmatique les décideurs sur les forces en présence, les enjeux du moment et à venir des territoires concernés. Au second, en pilotant des projets de dialogue, elle contribuerait à la sécurité et à la stabilité territoriale tout en faisant rayonner la France. Au troisième enfin, elle servirait, au lendemain de combats avérés, d'appui à la compréhension de l'échiquier stratégique, et aux efforts de reconstruction post-conflits. Le présent article entend démontrer comment.

Au XXI^{ème} siècle, l'adage romain « *Si vis pacem, para bellum* » ne suffit plus. Déjà en 1762, Changeux recommandait « *Aimez votre ami aujourd'hui comme celui qui peut devenir demain votre ennemi* ». Nous affirmons qu'il est surtout indispensable de les bien connaître.

Se défaire de toute naïveté vis-à-vis de toute nation étrangère, amie ou ennemie, tombe sous le sens. Les premiers rapports Martre et Carayon (Carayon, 2003) le recommandent. La proposition de projet de loi portant « *création d'un programme national d'Intelligence Économique* » de 2020-2021 est en ce sens édifiante. La déroute est ressentie avant que la bataille ne commence. La grande muraille de l'IE, érigée par certains, n'a été ni maintenue ni consolidée par d'autres (Lienneman & Gay, 2021). Les mises en garde de Robert Guillaumot présentant que « *face aux mutations qui s'annoncent, les erreurs stratégiques ou de gouvernance par défaut de savoir et d'intelligence justes se transformeront en désastres* » auraient été ignorées.

La transversalité de l'Intelligence Globale, sa capacité à se projeter dans l'avenir comme à retenir les enseignements du passé, à s'affranchir des frontières des sciences, doivent fournir les « *grilles de lecture les mieux adaptés au temps futur, en nous aidant à bien comprendre les mutations qui s'opèrent dans l'environnement géopolitique mondial et dans le mode de fonctionnement de nos sociétés* » (Guillaumot, 2009). Des méthodologies ont été développées pour étudier un pays à 360 degrés et, en mettant l'Intelligence

Compétitive au service de la Prospective, à mieux le comprendre, à scénariser ses évolutions possibles, qui quelquefois divergent de celles souhaitées par les décideurs politiques (Fournié, 2024). Ce sera l'objet de notre première partie.

Avec près de 16 milliards de dollars en 2022, la France se classe au cinquième rang mondial en matière d'Aide Publique au Développement (APD) (MEAE, 2023). Pour quels résultats ? Les récents déboires au Sahel, le processus de rejet de la France, de ses citoyens et de sa langue dans nombre de pays interroge. Et ce, alors que l'APD est majoritairement bilatérale et largement orientée vers les pays du CICID, plus particulièrement l'Afrique Sub-Saharienne (près de 70%). De quelle façon l'Intelligence Stratégique peut-elle être utile à la réflexion globale, œuvrer à l'atteinte des objectifs et faciliter la pacification des zones en cours de déstabilisation. La seconde partie l'établira. La troisième partie définira les organisations d'IE, capables d'interagir dans une logique de « *Savoir pour l'action* » entre réseau diplomatique et forces militaires, et de se projeter en *zones oranges* ou à reconstruire.

Au final, nous entendons démontrer qu'un des nouveaux défis pour l'Intelligence Économique Augmentée est de se transformer d'acteur de guerre économique et de l'information, en « *chevalier* » de la paix et acteur des reconstructions post-conflits. De réconcilier les « *futurs souhaitables* » voulus par le politique avec les réalités de terrain.

Les hackers et la sécurité économique territoriale : chapeaux blancs contre chapeaux noirs. Comment mieux protéger les PME et services publics locaux ?

Yannick PECH, Officier de la Réserve (CDT) citoyenne de cyberdéfense (RCC) et de la gendarmerie d'Occitanie

Contexte

L'objectif de cette communication est de nourrir la réflexion sur la sécurité économique numérique des acteurs territoriaux et d'évaluer leur réponse aux cyberattaques. On sait que depuis les années 2020, une recrudescence d'offensives portées contre des mairies notamment rurales et des hôpitaux (à eux deux 33% des atteintes globales en 2022 selon l'ANSSI) mettent à mal des services publics déjà sous fortes tensions d'ordres sociétal et budgétaire ; quant aux petites et moyennes entreprises, elles constituent aujourd'hui une cible de choix (90% des attaques contre les entreprises selon l'ANSSI) pour les attaquants du fait d'un manque de conscience du phénomène. Les collectivités territoriales constituent pourtant des maillons essentiels des rouages relationnels entre État et administrés car elles sont dépositaires de nombreuses données personnelles de citoyens et des propres fonctionnaires. Or, considérées sans doute bien souvent comme des acteurs de moindre importance, ces entités locales sont moins sensibilisées et font l'objet d'une prise en charge en réaction, a posteriori des cyberattaques qui les frappent. Le cas des hôpitaux en particulier est éclairant. Si depuis 2010 des mesures réglementaires générales ont bien été apportées, comme le RGPD, la directive NIS (Network and Information Security) ou encore la Loi pour une République numérique (LRN), les assauts contre les collectivités n'ont pas fléchi, montrant que ces dernières restent des proies faciles.

Problème de recherche et cadre théorique

Face aux agressions d'acteurs cybermalveillants, et au-delà même des axes d'amélioration en termes de sensibilisation auprès des collectivités, toutes les ressources à la disposition des autorités publiques ont-elles été exploitées ? Nous nous appuyons sur notre thèse doctorale pour apporter des éléments de réponse à cette interrogation. Ainsi, à partir de premiers résultats obtenus dans le cadre de nos travaux sur les centres de santé, nous élargirons nos recherches sur les données partielles déjà recueillies sur les PME ou les mairies. Notre approche théorique se base sur la notion de guerre systémique dans laquelle s'inscrit son corolaire de cyberguerre, et sur le concept d'intelligence cyber que nous avons forgé en nous appuyant sur la discipline praxéologique qu'est l'intelligence économique (IE). Sera ainsi convoqué un modèle d'appréciation du niveau de sensibilité à l'IE et par extension à l'intelligence cyber des acteurs territoriaux à travers une grille de lecture fondée sur les caractéristiques philosophiques (disposition cognitive) et pratiques (dispositif opérationnel) de l'IE.

Il s'avère en premier résultat que les acteurs malveillants combinent désormais des objectifs hybrides de cybercriminalité et de cyberguerre, liés à une volonté de déstabiliser voire disloquer la société par le sabotage, et tirer profit de l'espionnage et la revente de données subtilisées ou extorquées. Or, ces attaques peuvent engendrer des conséquences indirectes graves voire dangereuses : usurpations d'identité, atteintes à la (e)réputation/l'image, impacts physiques sur la santé dans le cas du piratage des équipements médicaux, etc. Comme le cynisme de cette formule émise par le groupe russe Lockbit en atteste, les hackers noirs sévissent sans vergogne : « Il est interdit de mettre en jeu la vie des patients, mais parfaitement autorisé de voler des données à un hôpital. ».

Plan-déroulement

Dans un premier temps, nous présenterons la typologie des attaquants, entre cybercriminels guidés par la cupidité ou cyber-corsaires par des motifs géopolitiques, tous

deux qualifiés de « hackers/chapeaux noirs », et des hacktivistes agissant par idéologie et désignés, quant à eux, par l'appellation de « hackers/chapeaux gris » ; et la typologie des attaques centrées sur l'emploi de rançongiciels, la compromission de comptes de messageries et des intrusions dans les systèmes d'information à fin de collecte, le tout oscillant entre des enjeux de nature lucrative et de déstabilisation en passant par des activités d'espionnage. Puis, on établira un état des lieux des recommandations publiques et des moyens réellement mis en œuvre par les collectivités pour assurer leur sécurité numérique et leur résilience. Enfin, nous sonderons le rôle que peuvent jouer les hackers éthiques – dits aussi « chapeaux blancs » – dans leur protection proactive. À travers des retours d'expérience fort bienvenus des principaux concernés, il s'avère précisément que les centres de soins appellent systématiquement de leurs vœux des prestataires externes en sus des responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) déjà en poste. En effet, les hackers « légaux » ne sont-ils pas les mieux placés pour anticiper et ainsi prévenir les schémas mentaux et tactiques, techniques et procédés (TTP) employés par les cybercriminels ? Y compris face aux menaces rampantes que fait déjà peser l'avancée des IA génératives, notamment dans le perfectionnement des campagnes d'hameçonnage, principal vecteur des attaques sur la première vulnérabilité en informatique, à savoir le facteur humain.

Application du processus d'IE dans les politiques publiques : Le Cameroun et l'expérience française

Fleur Nadine Ndjock, ESSTIC, Université de Yaoundé II

L'économie mondiale est caractérisée par de profondes mutations notamment avec l'accélération du processus de globalisation, le développement technologique constant et l'émergence de la société de l'information imposant une adaptation et une amélioration des capacités d'anticipation des entreprises. Les entreprises doivent, de nos jours, non seulement maîtriser leur environnement interne mais surtout s'ouvrir à leur environnement externe afin de transformer les menaces en opportunités. Depuis les années 90, s'est développée la dynamique d'intelligence économique (IE) qui s'est progressivement imposée dans plusieurs pays notamment la France. Des politiques publiques d'IE ont été mises en place avec pour mission permettre à la France d'asseoir sa compétitivité et sa sécurité économique. Considérée comme « ensemble d'actions coordonnées de recherche, de traitement et de diffusion de l'information utile aux acteurs économiques en vue de son exploitation à des fins stratégiques et opérationnelles. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de cout » (Martre, 1994) ou « un processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique. » (Revelli, 1998), l'IE n'a cessé d'influencer les décisions stratégiques des politiques. Quoique le concept suscite de plus en plus l'intérêt en Afrique et au Cameroun, l'impact de l'IE reste encore très embryonnaire. Elle s'impose de plus en plus comme une culture managériale incontournable des organisations. Cependant, comment l'expérience française peut-elle aider le Cameroun à la pratique de l'IE comme instrument de conquête et de consolidation dans un environnement économique complexe ?

Cet article vise un triple objectif :

- présenter les enjeux et les perspectives de l'intelligence économique au Cameroun ;
- faire un état des lieux de l'application du processus d'IE à travers une étude empirique auprès des entreprises ;
- voir dans quelles mesures la transposition du modèle français peut s'appliquer au Cameroun.

Pour mener notre étude, nous opterons pour une étude empirique. Les données seront collectées à partir d'un questionnaire électronique et anonyme utilisant trois à cinq options de réponse adressé auprès des directeurs d'entreprises ou des cadres à mesure de fournir des informations sur l'activité d'intelligence économique.

Les données feront l'objet d'un traitement statistique à l'aide du logiciel SPSS et la méthode du tri à plat sera utilisée pour analyser les résultats. Nous espérons à partir de la juxtaposition des modèles, trouver des mesures d'accompagnement qui permettront à l'IE d'être plus pratique et d'influencer de façon plus efficace les politiques publiques locales.

L'intelligence économique et l'intelligence artificielle : Problématique de l'incertitude en processus décisionnel

Amos DAVID, Laboratoire DICEN-IDF, Université de Lorraine

L'objectif de ce papier est de présenter des problématiques liées à l'incertitude par rapport à l'utilisation de l'information scientifique et technique (IST) et de l'intelligence artificielle dans le cadre de processus de résolution d'un problème décisionnel. Nous considérons, dans ce papier, l'incertitude liée à l'information utilisée pour la prise de décision.

Nous considérons l'intelligence économique comme une méthode de résolution de problème décisionnel et nous considérons uniquement les décisions rationnelles. Dans Revelli C., 1998, l'intelligence économique est définie comme le *processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique*. La méthode peut se présenter sous forme de processus, similaire au processus de résolution d'un problème rationnel¹ :

- a) Identification d'un problème décisionnel
- b) Traduction du problème décisionnel en problème de recherche d'informations
- c) Identification des sources pertinentes d'information
- d) Collecte des informations pertinentes
- e) Analyse des informations collectées pour extraire des indicateurs pour la décision
- f) Interprétation des indicateurs
- g) Prise de décision

Dans la définition de (Martre H. and al, 1994, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*) la nécessité de la légalité dans le processus de collecte ainsi que la nécessité de protection du patrimoine sont précisées.

L'IST et l'intelligence artificielle (IA) sont, dans le cadre de ce papier, considérées comme des sources d'informations pour la résolution d'un problème décisionnel.

L'IST² est l'ensemble des informations produites par la recherche et nécessaires à l'activité scientifique. Dans le processus d'IE, définie comme ci-dessus, l'IST concerne principalement les étapes c), d) et e). Ce qui caractérise l'IST par rapport à l'incertitude est la validité de l'information, qui est le fait que les publications sont évaluées (authenticité des contenus certifiés par les auteurs et contenus validés par des pairs) avant les publications.

Le principe de la démarche de l'intelligence économique est de partir d'un problème décisionnel identifié et bien spécifié, suivie de la recherche des informations pertinentes à partir des sources pertinentes identifiées. Au lieu de trouver des finalités pour les données, trouver des données pour des finalités³. Cette démarche est l'inverse de la démarche proposée dans le cadre des applications de l'IA pour la résolution de problème décisionnel, qui consiste à trouver des finalités pour les données.

Cette approche qui consiste à trouver des finalités pour les données comporte des sources d'incertitudes inhérentes.

En interrogeant ChatGPT sur l'incertitude dans les réponses qu'il propose, la réponse suivante a été donnée :

L'incertitude peut se manifester de différentes manières dans le contexte de ChatGPT.

¹ Pratiques de la décision - 3e éd.: Développer ses capacités de discernement, Par Laurent Falque, Bernard Bougon, Dunod, Paris, 2013

² <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/information-scientifique-et-technique-51161,09/01/2024>

³ "Instead of finding a purpose for data, find data for a purpose. We call this approach *decision-driven data analytics*" (de Langhe B., & Puntoni, S.)

Limites de la Connaissance : ChatGPT ne dispose pas d'une connaissance en temps réel et peut ne pas être au courant des événements ou des développements récents.

Interprétation de l'Information : Comme tout modèle linguistique, ChatGPT interprète les requêtes en se basant sur des modèles de langage préexistants. Cela peut parfois conduire à des interprétations incorrectes ou ambiguës, générant ainsi des réponses imprécises ou non pertinentes.

Génération de Contenu : ChatGPT génère du contenu en fonction des modèles appris lors de son entraînement. Cela peut parfois conduire à la création de déclarations qui ne sont pas nécessairement factuelles ou précises.

Absence de Jugement : ChatGPT n'a pas de capacité à évaluer la vérité ou la validité des informations. Il peut générer du contenu qui semble logique mais qui n'est pas nécessairement correct.

Il est important pour les utilisateurs de prendre en compte ces aspects et **d'utiliser ChatGPT avec une certaine prudence, en particulier lorsqu'une information précise est cruciale.** L'incertitude est inhérente à tout modèle basé sur l'apprentissage machine, et il est essentiel de vérifier les informations critiques par d'autres moyens si nécessaire

Les questions qui se posent sont de savoir comment 1) éliminer les causes qui génèrent l'incertitude, 2) mesurer le degré d'acceptabilité du risque lié à l'incertitude. La philosophie est de passer du risque zéro au risque toléré.

Regard croisé et apport de l'IA pour une gestion plus durable dans une perspective entre information scientifique et technique (IST) et l'intelligence économique au service de la résilience des territoires

Karim Elia Fraoua, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

Nous proposons dans un premier temps une rétrospective sur l'histoire de l'information scientifique et technique (IST) et de l'intelligence économique (IE) en France, en mettant en lumière les moments clés où les deux domaines se sont influencés mutuellement. J'ai pu aborder ce champ lors de ma formation avec le Professeur Jacques-Emile Dubois qui m'a initié au domaine de l'IST et de l'importance des Data ainsi qu'une réflexion autour de l'intelligence économique. J'ai ainsi participé au projet SYDOX (Système de Données Complexe) et qui a été un enjeu important aussi bien pour rapprocher les différents centres techniques (CSTB, CTBA, CTICM) et les universités.

Pour assurer cette continuité de pensée sur ces liens et surtout pour introduire la notion de l'intelligence artificielle, nous apportons à travers cette réflexion un regard croisé entre l'information scientifique et technique, l'intelligence économique au vu de l'importance croissante de l'IE dans l'économie de la connaissance, où l'information et l'innovation sont des moteurs essentiels de compétitivité. Avec l'évolution des outils et des dispositifs actuels, l'intelligence artificielle va jouer un rôle de plus en plus prépondérant dans le domaine de l'information scientifique et technique ainsi que dans celui de l'intelligence économique. Ces interactions permettent d'envisager de nouvelles perspectives en matière d'innovation, et de compétitivité territoriale.

Notre travail se fonde sur une analyse actuelle de la crise de l'eau que subissent plusieurs territoires comme le sud-ouest de la France et comment en se basant sur l'IA et l'intelligence économique cela permettra de développer des nouvelles approches pour garantir la durabilité et le développement des villes.

Nous abordons un nouveau chemin pour permettre aux différents acteurs de soutenir de nouvelles activités économiques et de donner de nouvelles clés tels que la mise en place d'un modèle de gestion de ces territoires qui font face à une crise durable liée au changement climatique et qui au vu des perspectives actuelles ne permettent d'envisager une situation meilleure dans les prochaines années.

L'analyse de ces données, s'insérant dans un dispositif informationnel, permettra un nouveau regard sur les atouts de ces territoires, qui avec l'aide de modèles prédictifs servira à imaginer de nouvelles perspectives pour ces territoires et gardant l'IE comme schéma de construction. Nous continuons notre analyse et comment l'IE peut être utilisée pour soutenir le développement économique local et régional, en identifiant les besoins spécifiques des territoires et en adaptant les stratégies en conséquence avec des activités comme le tourisme ou la transformation du modèle agricole, et enfin une gestion optimale des systèmes urbains à travers les réseaux ou des clusters, ainsi que les modalités de coopération entre entreprises, universités, et institutions publiques avec le modèle de Nonaka, ce qui suppose par ailleurs la formation de ces acteurs sur les enjeux de l'intelligence économique tous comme le fait de pouvoir identifier les secteurs porteurs, les compétences clés présentes sur le territoire, avec la participation des différents acteurs de ces territoires, y compris les citoyens.

Le tourisme durable comme nouveau champ de l'IET : le cas du dispositif numérique « territoires touristiques durables et intelligents »

Nathalie FABRY, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

Le secteur du tourisme a atteint les limites de son modèle de croissance. Le tourisme représente une part non négligeable des émissions de CO₂, de la pollution, génère des tensions sur les ressources et accélère l'indisponibilité des ressources sur les territoires. En effet, les visiteurs pratiquent une mobilité carbonée pour venir à destination notamment lorsque l'acheminement se fait par voie aérienne ou en voiture. Ils produisent des déchets, ils ont tendance à vouloir visiter les mêmes aménités jusqu'à la surfréquentation, créant des tensions sur les sols, la biodiversité, les ressources en eau, etc. Ils contribuent à gentrifier les centres villes et à évincer les populations résidentes.

En France, si le tourisme représente 7,4% du PIB, il a émis 118 millions de tonnes de CO₂ équivalent en 2018 ce qui représente 11% des émissions de gaz à effet de serre françaises (ADEME 2021). Le tourisme porte en lui de réels enjeux environnementaux.

Le tourisme est entré dans un paradoxe dont il peine à sortir et l'opposition tourisme de masse versus tourisme durable ne facilite pas la mue. Le tourisme de masse est associé à une fréquentation élevée voir une sur fréquentation d'un territoire au regard de sa capacité de charge et du bien-être des résidents permanents. Le fait de réduire le nombre de visiteurs par la mise en place de jauges (les Calanques), de droit d'accès (Venise, Dubrovnik, Prague, etc.) ou de stratégie de démarketing touristique (Amsterdam, Barcelone, Berlin) n'induit pas nécessairement que le tourisme soit devenu durable. Ce dernier ne peut être circonscrit à un volume de visiteurs mais relève d'un engagement environnemental de l'ensemble des parties-prenantes engagées.

Le tourisme durable est un concept fédérateur, un principe fondamental, qui invite à repenser le modèle touristique vers plus de durabilité, dans une logique de long terme. C'est une approche idéale pour les acteurs du tourisme et les territoires soucieux de redéfinir leurs critères d'attractivité. Ce grand principe n'indique pas comment procéder pour y parvenir, à un moment où le tourisme doit s'insérer dans la transition écologique. En fait, les acteurs touristiques semblent manquer d'un cadre pour l'action. L'enjeu consiste à passer du tourisme durable comme posture au tourisme durable comme pratique. Tout laisse à penser qu'il y a matière à convergence entre le secteur du tourisme, pour qui l'intégration de la durabilité est devenu un enjeu stratégique majeur, et l'IET qui permettrait de proposer un cadre d'action pour les acteurs du tourisme.

Nous formulons l'hypothèse que l'intelligence économique territoriale (IET) peut porter le développement touristique raisonné des territoires en proposant un dispositif d'information et de communication dédié au tourisme durable notamment dans sa dimension sensibilisation. Il en découle notre question de recherche : la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale peut-elle contribuer à faire le lien entre « grand principe », « opérationnalité » et « mise en capacité d'agir » des acteurs en matière de tourisme durable ?

Dans une première partie, nous aborderons le glissement du concept de développement durable vers la neutralité carbone (I). La prise en compte du réchauffement climatique conduit à l'émergence des approches transitionnelles et au fait que la neutralité carbone soit devenue un objectif transformatif. Dans une deuxième partie, nous montrerons que l'Intelligence Économique Territoriale peut servir de cadre pour opérationnaliser le tourisme durable notamment via la mise en place d'un dispositif numérique (II).

Intelligence et stratégie d'influence des réseaux de villes en matière climatique

Sylvain Zeghni Laboratoire Ville, Mobilité, Transport, Université Gustave Eiffel

Question de Recherche

L'objectif de notre étude est d'explorer les différentes stratégies de communication adoptées par les réseaux de villes en matière de changement climatique, en utilisant une approche corrélacionnelle basée sur la théorie du pouvoir de communication de Castells. Nos interrogations de recherche se déclinent comme suit : (1) La communication au sein des réseaux urbains met-elle l'accent sur les enjeux liés au changement climatique ou sur les objectifs de branding de la ville ? (2) Quels cadres émergent autour des hashtags utilisés par ces réseaux urbains ? (3) Quels cadres émergent autour des mentions employées par ces réseaux urbains ?

Cadre Théorique de Référence

Notre référence théorique repose sur la théorie du pouvoir de communication de Castells (2009). Selon Castells, le pouvoir découle principalement de l'influence exercée sur les esprits qui contrôlent l'information et la communication, facilité par une influence sur l'agenda des médias. Dans la société actuelle, qu'il nomme "la société en réseau," la structure sociale est constituée de réseaux alimentés par des technologies de l'information et de la communication basées sur la microélectronique. Dans cette société en réseau, la sphère publique sur les réseaux sociaux et autres plateformes prend la forme de configurations "many-to-many" (Bjola et al., 2020 : 406). Internet et la technologie du Web forment une "mass-self communication" (Castells, 2009 : 65), combinant la communication de masse avec la sélection individuelle du contenu et de sa présentation. Castells décrit cette sphère virtuelle comme un espace de flux, centré sur l'échange d'informations dans des réseaux informels liés à divers sujets tels que la finance, l'économie, et dans notre cas, la protection du climat. Ce nouveau mode de communication renforce les possibilités de changement social et d'action dans la société. Les villes et leurs maires peuvent ainsi acquérir du pouvoir en diffusant des informations et en interagissant avec diverses parties prenantes telles que les organisations internationales, les gouvernements (locaux), les ONG et les entreprises (Acuto, 2013 ; Bjola et al., 2020 ; Strenand Friendly, 2019).

Méthodologie

Notre étude sur la communication des réseaux de villes se concentre sur trois des plus grandes alliances de villes dans les réseaux de villes environnementales - C40 Cities, ICLEI et la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie - considérées comme des réseaux mondiaux clés. Nous avons choisi d'examiner Twitter, considéré comme la plateforme de médias sociaux la plus utilisée pour les activités de diplomatie publique, grâce à l'API Twitter V2, facilitant l'accès aux données sur une période allant de septembre 2022 à février 2024. Nous utiliserons une analyse de réseau sémantique, une méthode combinant l'analyse de contenu et l'analyse de réseau, montrant la fréquence et la cooccurrence des mots. Cette méthode s'aligne avec les hypothèses théoriques de Castells (2010) selon lesquelles l'information est structurée en réseaux. L'analyse de réseau sémantique permet d'extraire les mots clés et de mettre en évidence les structures sous-jacentes, les cadres et les préjugés dans le texte sous forme de réseaux de mots, particulièrement utile dans notre domaine peu étudié de la communication diplomatique et de marque des réseaux de villes (Acuto et Rayner, 2016 ; Sevin, 2014). Cette méthode révèle les principaux acteurs et sujets stratégiquement mis en avant par chaque réseau de ville en relation avec la communication sur la question climatique.

Les résultats attendus sont de deux types : stratégies de communication différentes selon les réseaux de villes et identification de modèles de stratégies de communication.

Initiative de gouvernance partagée du sport au service du territoire : le rôle de l'intelligence économique

Claudie Meyer et Charlotte Feraille, laboratoire Dicen-IDF, Univ. Eiffel

Le 13 septembre 2017, le Comité International Olympique (CIO) désigne la ville de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Dans la continuité de cette annonce l'Etat, partie prenante du futur comité d'organisation des JOP (COJOP) de Paris 2024, crée l'Agence Nationale du Sport, groupement d'intérêt public instaurant un principe de gouvernance partagée, pour accompagner la dimension Héritage des Jeux de Paris assimilable à la responsabilité sociale et environnementale au sens de la définition de Porter (2004) de l'événement. La création de l'Agence Nationale du Sport (ANS), s'accompagne d'un volet territorial visant à investir par décret (20 octobre 2020) des Conférences Régionales du Sport (CRdS). Les CRdS réunissent l'ensemble des acteurs du sport à l'échelle des territoires d'une double mission : établir et mettre à jour un diagnostic sportif territorial partagé et définir un projet sportif territorial (PST) sur la base duquel, les Conférences des Financeurs instaurées en parallèle, coordonnent l'attribution des financements destinés à la construction ou à la rénovation d'équipements sportifs entre autres. En somme, les CRdS et les CdFS endossent un véritable rôle de préparation des décisions.

Si à l'approche des Jeux de Paris 2024, la gouvernance partagée est challengée au plan politique, il semble utile d'approcher cette politique publique sous l'angle de l'intelligence économique (IE) qui s'intéresse tout particulièrement à l'organisation des processus de collecte, d'organisation et de diffusion d'informations afin de réduire le risque dans la prise de décision stratégique (Revelli C.,1998). Se pose ainsi la question de savoir si l'IE constitue un levier pour une meilleure gouvernance du sport telle qu'établie par la nouvelle Agence Nationale du Sport ?

Dans cette logique, les CRdS devraient permettre au sport de déployer une approche d'Intelligence Économique sur les territoires (Marcon & Moinet, 2011), utiles aux décideurs institutionnels comme aux financeurs publics et aux entreprises locales, impliquées dans cette nouvelle organisation, considérant l'IE comme un facteur majeur de cohésion interne et de création de sens partagé pour l'organisation (Bourret, David, 2020).

Pour qualifier ce rôle de l'IE dans cette gouvernance partagée, la recherche s'appuie sur une étude qualitative avec une lecture originale mobilisant notamment les concepts issus à la fois en sciences de l'information et de la communication et de la littérature en Management des Systèmes d'information - gouvernance des données d'alignement stratégique des systèmes d'information (Renaud, 2018 ; Maes, 2007 ; Reix, 2006 ; Walsh & alii, 2013).

Ce travail de recherche se propose d'identifier et d'analyser un corpus de texte relatifs à l'installation de la gouvernance partagée du sport dans les territoires (décret relatifs à l'installation des CRdS et Conférences des Financeurs du Sport, notes d'orientation relatifs au fonctionnement des Conférences établies par le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et paralympiques de 2020 à juin 2024), questionnant ainsi les activités des Conférences, les situations de décisions, d'information et de communication des acteurs dans leurs organisations et sur leur territoire (Bertacchini & alii., 2006 ; Kefi, 2011).

Ce corpus constitué est analysé par recoupement, et confronté au modèle de l'alignement stratégique, et interprété au regard du vécu d'un des auteurs, en situation d'observation participante dans la mise en œuvre de la gouvernance partagée. Ainsi, l'étude s'articule autour de trois axes constituant une réponse à la question de départ : l'état de la coopération entre les parties prenantes ; les obstacles ou axes de progrès ; les nouvelles voies pour repenser la gouvernance du sport et favoriser le développement de l'IE dans le sport, au service des territoires.

La phase exploratoire de la recherche fait état d'une mise en œuvre complexe dans la réalité, eu égard notamment à la diversité des parties prenantes et à leur nombre. La complexité du dispositif, auquel se rajoutent sans cesse des attentes, contribue aux difficultés d'acceptation de ce nouvel outil dans les territoires. Enfin, le manque de fit stratégique entre les moyens mis en œuvre et les besoins des territoires contribue à s'éloigner petit à petit des fondamentaux de la gouvernance partagée du sport. Repenser la stratégie de mise en œuvre de ce nouvel outil visant à organiser la collecte des données, transformer ces données en connaissances pour aider à la décision, identifier et le cas échéant compléter un réseau d'acteurs capables de co-construire un projet sportif territorial et ainsi créer une culture de partage de l'information de confiance et de travail en commun. Cela suppose d'améliorer la communication entre les parties prenantes du sport et les financeurs, d'assurer la formation et l'évaluation pour favoriser les dynamiques d'interactions et organiser le partage de l'information grâce notamment aux TIC.

TITRE : Intelligence territoriale et smart destination : un cadre d'analyse

Naïma Aïdi, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

Contexte et question de recherche

Les récentes crises sanitaire et géopolitique ont particulièrement impacté le secteur du tourisme qui se trouve affaibli, face à ses limites, confronté à des impératifs d'ordre environnemental et écologique, tout en remettant en question sa fonction sociale (Knafou, 2021). Néanmoins, la lecture rétrospective du tourisme nous dit que ce secteur a toujours su rebondir et faire preuve de résilience dans les situations les plus ardues (Zeghni & Fabry, 2020). Si les crises actuelles en appellent à une transformation du secteur, ce moment est aussi propice à la réflexion pour ne pas tomber dans l'écueil du retour au modèle économique dominant qui est largement portée par la croissance touristique et la rentabilité (Gretzel et al., 2020). En effet, la transition touristique doit se réaliser en replaçant les variables sociales et environnementales au cœur du projet et non au détriment de celles-ci. Aussi, la transformation numérique et les impératifs écologiques ont participé à l'émergence et au développement du concept de la smart destination, notamment dans la littérature internationale. En se présentant comme une destination touristique innovante, la smart destination ambitionne de faire un bon usage des Technologies de l'Information et la Communication (TIC) pour enrichir l'expérience touristique, accroître la qualité de vie des résidents, tout en assurant un développement durable des zones touristiques (Ivars-Baidal, Celdrán-Bernabeu, Femenia-Serra, Perles-Ribes, & Giner-Sánchez, 2021; Lopez de Avila, 2015).

Dans le même temps, la littérature présente un manque significatif de travaux pour justifier dans quelle mesure une destination est considérée comme étant smart (Baggio, Micera, & Del Chiappa, 2020; Coca-Stefaniak, 2021). En outre, l'approche souvent solutionniste de la smart destination ne permet pas de comprendre pleinement la manière dont la technologie peut soutenir le développement durable des zones touristiques et tend à évincer la place accordée aux citoyens dans sa mise en œuvre (Sigalat-Signes, Calvo-Palomares, Roig-Merino, & García-Adán, 2020). Ce constat nous conduit à convoquer les apports conceptuels de l'intelligence territoriale pour analyser plus judicieusement la signification d'un projet de smart destination.

Dans cette perspective, et en nous appuyant sur des données qualitatives issues d'enquêtes de terrains menés dans des destinations touristiques impliqués dans des projets smart, nous formulons la question de recherche suivante : En quoi les apports conceptuels de l'intelligence territoriale permettent-ils d'éclairer la signification de la smart destination ?

Cadre théorique

L'intelligence Territoriale (IT) est un concept qui s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et se caractérise par une approche pluridisciplinaire (économie, géographie, SIC, etc.). La récence du concept qui trouve ses origines dans celui de l'Intelligence Économique (IE) lui octroie une position fluctuante se déclinant sous la forme d'un processus informationnel et anthropologique (Bertacchini, 2012), d'intelligence collective globale des territoires (Bourret, Chabannes, & Marnat, 2012), ou encore comme le trait d'union entre le tourisme et les territoires (Fabry, 2021). Si la notion a évolué, les principes de l'intelligence territoriale restent fondamentalement les mêmes : comprendre et accompagner la structuration de l'information, les changements sociaux et organisationnels, et encourager la participation des citoyens dans une démarche collective de développement territorial (Masselot, 2014).

Ensuite, l'IT peut être abordée de deux manières différentes : l'approche descendante et l'approche ascendante, si la première s'inspire largement de l'IE en positionnant le territoire comme une entité nationale avec des politiques de développement déconcentrées, l'approche ascendante prend non seulement le territoire local en

considération et s'inscrit dans une démarche citoyenne avec l'objectif de tendre vers un développement durable (Pelissier, 2009). Ici, nous choisissons la seconde approche en prenant en considération aussi bien le territoire touristique, les citoyens qui le composent (touristes et résidents) mais aussi les politiques publiques qui y sont déployées ainsi que les professionnels du tourisme et les institutionnels qui y œuvrent. La richesse de l'intelligence territoriale permet de mettre en lumière la construction de la smart destination selon une logique de maillage, de rassemblement et de mise en réseaux des acteurs, en se fondant sur l'échange d'informations. Aussi, en nous servant de ce cadre analytique, cela nous permet de mettre en exergue la circulation de l'information, les interactions et les processus de collaboration entre les acteurs, et d'éclairer le sens qui résulte de la smart destination.

Méthodologie

Notre méthodologie mobilise une approche analytique et s'inscrit dans un paradigme constructiviste (Bertacchini, 2011). Nous commencerons par présenter une revue de la littérature propre à la destination touristique intelligente et à l'Intelligence Territoriale, dont les éléments nous ont permis de développer un dispositif multi-échelle pour analyser la smart destination. Puis, en nous appuyant sur des entretiens semi-directifs menés dans trois destinations touristiques (Florianópolis, Malaga et Nice), nous présenterons les traits saillants et contingents propres à chaque projet de smart destination.

Résultats

Les résultats présentés dans ce travail nous permettent d'une part de proposer un cadre d'analyse de la smart destination qui s'appuie sur certains préceptes de l'intelligence territoriale. D'autre part, les résultats issus de nos enquêtes de terrain menés dans trois destinations touristiques impliqués dans des projets smart, donnent matière pour décrypter les dynamiques, les processus et les points clivants existants. Finalement, le cadre de l'IT nous sert à aborder la smart destination par une approche collaborative et citoyenne, et de mesurer qualitativement la manière dont les valeurs liées au tourisme durable et à l'écologie sont abordées dans le développement d'un tel projet.

Intelligence économique : vers un modèle qualitatif d'évaluation de l'incertitude dans un monde VUCA

Benyounes Rahouti, Ecole Supérieure de Technologie Université Mohammed I

La maîtrise de l'information pour les dirigeants, que ce soit en secteur privé ou public, est d'une importance capitale et demeure, aujourd'hui, la matière première indispensable de toute prise de décision. A ce titre, l'intelligence économique (I.E), en tant que pratique managériale stratégique productrice de connaissances, contribue par le biais des activités de veille, d'influence et de protection de patrimoine informationnel, à remédier au problème de l'asymétrie de l'information et à favoriser une meilleure compréhension des enjeux stratégiques que pose la conjoncture internationale actuelle. Son pouvoir tient dans sa capacité à emprunter la voie de l'enrichissement de l'information afin de ne pas sombrer dans l'abîme de l'obscurité de l'avenir. Là où la notion d'incertitude se présente, n'importe, comme le reflet majeur de cette ignorance ou bien de cette incapacité à pouvoir prévoir, avec une certaine précision, les changements et les conséquences des événements à venir (Milliken, 1987). Un facteur dont l'importance est devenue encore plus évidente et particulièrement cruciale depuis l'avènement de la crise de la Covid-19, comme en a témoigné Deloitte (2022, p1), "At a time when uncertainty has become the new normal and change is happening at warp speed". Nous empruntons, ainsi, les divers cadres théoriques existants portant sur la notion de l'incertitude pour tenter d'apporter, au vu des enjeux présents et à venir, des éléments de réponses à la question de perception et d'évaluation de ce concept dans une démarche d'I.E. De par la particularité et l'originalité du contexte dans lequel nous avons mené cette étude, notre problématique est construite d'une jonction de trois faisceaux théoriques. Le premier faisceau repose sur le concept de l'incertitude qui s'est imposé, depuis le début de la pandémie de coronavirus, comme le maître-mot et le fil rouge dans les débats politiques, académiques, médiatiques ou dans le monde des affaires. Un concept qui, par sa pluridisciplinarité, demeure toutefois polysémique, aux contours imprécis et qui comporte de multiples facettes. Le deuxième faisceau porte sur l'anagramme VUCA qui, d'une part, met en évidence les caractéristiques d'une situation inédite, tel que la crise sanitaire et, d'autre part, offre une manière de penser (une grille de lecture) qui nous semble pertinente pour notre objet de recherche. Le dernier faisceau se rapporte à l'I.E qui se présente, aujourd'hui plus que jamais, comme l'outil incontournable au service des décideurs qui veulent profiter d'une activité de production de connaissances pour agir et se protéger contre les aléas du futur. La posture épistémologique dans laquelle s'inscrit ce travail de recherche est de nature interprétativiste couplé à un mode de raisonnement adductif. Elle vise à comprendre comment le concept de l'incertitude est perçu et peut-être évalué dans une démarche d'I.E compte tenu d'un environnement VUCA. Nous tentons de comprendre la réalité au travers les interprétations et les représentations qu'en font les acteurs impliqués. Ainsi, en s'inscrivant dans une perspective compréhensive, nous avons opté pour l'approche qualitative jugée plus appropriée pour mener une étude exploratoire telle que la nôtre. Pour la stratégie d'accès au terrain et de collecte de données, nous avons retenu l'étude de cas multiples dans la mesure où elle permet d'enrichir notre compréhension du phénomène étudié en dégagant les points de convergences et de divergences entre les différents cas d'étude. Concernant les données empiriques, le mode de recueil dominant est mené au moyen d'entretiens semi-directifs individuels et l'analyse, quant à elle, est conduite en référence à l'approche d'analyse de contenu thématique.

Notre recherche concrétise plusieurs apports en termes de contributions théoriques et managériales. Primo, du point de vue théorique, l'étude apporte, à partir d'un corpus riche et varié, trois contributions principales. Cette étude présente l'intérêt de mettre l'accent d'emblée sur la dichotomie qu'introduit Knight (1921) et Keynes (1921), selon

lequel le concept de l'incertitude, a contrario du risque, ne peut être quantifié ni probabilisé. Une prémisse qui trouve son empreinte dans le contexte de la crise sanitaire où l'avènement de Covid-19 a surpris le monde entier tant par ses multiples incertitudes que par sa virulence. En présence d'un événement de type cygne noir (Taleb, 2007), l'absence de visibilité devient la normalité mais surtout révèle comment l'élaboration des prévisions en univers incertain paraît très difficile, voire impossible. La seconde contribution théorique est d'aller plus loin dans l'exploration de la démarche de l'I.E en apportant plus d'éclairage sur le cycle d'information et surtout en proposant un modèle théorique capable d'évaluer de manière qualitative l'ensemble des incertitudes qui planent sur le processus. Enfin, la troisième contribution porte sur l'anagramme VUCA qui constitue actuellement un champ de recherche émergent et ouvre des perspectives intéressantes pour la caractérisation et l'étude des situations inédites.

Secundo, d'un point de vue pratique, ce travail de recherche a également pour objectif d'apporter deux contributions managériales aux différents acteurs de l'I.E, que cette dernière soit mise en œuvre par les entreprises ou les organismes publics. Nous espérons, d'une part, leur fournir plus d'éclairage quant à l'appréhension de la notion de l'incertitude afin d'éviter des amalgames ou des confusions avec d'autres termes, tout particulièrement avec le mot « risque » et, d'autre part, leur proposer un modèle qui soit le plus intelligible et le plus efficient possible pour qu'ils puissent évaluer les diverses incertitudes qui s'installent autour de leur processus d'aide à la prise de décisions.

L'enjeu de l'information pertinente dans l'économie hybride. Application au cas de l'Algérie

El Bouchikhi Khadija, laboratoire GÉRiICO – UR 4073 – Université de Lille – SHS

La dématérialisation des supports d'information joue un rôle important dans l'économie mondiale actuelle et repose sur trois éléments essentiels : les outils NTIC, le flux de l'Information et la combinaison entre ces deux éléments à travers l'économie hybride.

Sous l'administration Clinton, la maîtrise de l'information était la clé de voûte et le principal défi à relever afin d'atteindre les objectifs fixés par la politique de l'économie américaine au premier rang desquels se trouve la domination de l'économie mondiale. Toute la politique économique reposait alors essentiellement sur l'information, le type de l'information, l'étude de l'information endogène/exogène d'un territoire afin de réaménager sa politique économique et enfin sur son développement en connaissances. A l'ère numérique, cette maîtrise de l'information est modulée de différentes manières grâce au concept de l'économie hybride.

L'économie hybride est un terme récemment suggéré par Lessig afin de désigner un nouveau mode économique de l'ère numérique. Ce mode combine deux visions différentes de l'économie : L'économie de l'amateur et l'économie du marché.

Ces deux visions de l'économie exploitent l'information différemment afin de marquer la croissance. L'économie du monde des amateurs repose sur l'échange libre du flux de l'information et sur l'investigation des profils passionnés par le partage de leur savoir-faire dans un contexte mondial. Mais la collecte et la structuration de l'information pertinente, restent chaotiques et la réussite des projets entrepreneuriaux misent davantage sur l'intelligence collective.

L'économie du marché repose quant à elle, sur des profils engagés et préalablement formés en vue d'une activité bien précise et sur des études du marché qui reposent elles-mêmes sur la structuration de l'information pertinente par la veille à divers niveaux -veille technologique, commerciale, juridique et concurrentielle- afin d'avoir un regard approfondi sur le marché, une estimation des incertitudes et une longueur d'avance sur les concurrents.

Beaucoup de pays en voie de développement brûlent les étapes de modernisation de leur économie en s'intéressant au capitalisme cognitif en lieu et place du capitalisme informationnel. Mais, le capitalisme cognitif s'intéresse à la valorisation de l'intelligence et de l'innovation pas à celle de l'information, il s'intéresse à la valorisation de la connaissance plutôt que l'information. Or, nous ne pouvons valoriser la connaissance qu'en ayant une bonne maîtrise de l'information.

Pour moderniser une économie, il faut donc d'abord la penser à travers les concepts de l'économie de l'information afin de l'amener à un stade de maturité informationnelle suffisant pour explorer les concepts de l'économie des connaissances.

Nous étudions dans la présente contribution chacune des deux visions de l'économie hybride et leurs rentabilités respectives sur la modernisation de l'économie générale algérienne, ainsi que les perspectives que ces deux visions peuvent engendrer sur le plan socio-économique.

La Protection sociale comme nouveau champ de l'Intelligence Economique au service des territoires

C. Bourret, S. Parrini-Alémanno et JL Haurie, laboratoire Dicen-IDF

1 – Contexte : une crise aux multiples aspects

Nous proposerons tout d'abord une définition du secteur de la Protection sociale. Depuis une trentaine d'années, son activité au service des usagers-citoyens se développe désormais dans un monde dominé par le néo-libéralisme, avec ses conséquences sociétales symbolisées par le célèbre « *there is no society* » de M. Thatcher (1987). Le néo-libéralisme s'est progressivement imposé dans l'Union européenne, en remettant en cause le modèle français de Protection sociale, avec, en particulier, la crise du système de santé et notamment de l'hôpital public.

Les critiques insistent beaucoup sur le poids de la bureaucratie, et notamment des ARS (Agences Régionales de Santé), et sur une transformation numérique centrée sur une « *plateformisation* » des relations avec les usagers.

Certains parlent d'un désengagement de l'Etat, d'autres de nouvelles formes d'étatisation. La France est néanmoins « *toujours championne d'Europe des dépenses de Protection sociale* », y consacrant 848,9 milliards d'euros en 2022, soit 32,2 % du PIB, en moyenne 12250 euros par habitant⁴, avec un budget social supérieur au budget de l'Etat. Ce système est en crise. Dès 1998, P. Rosanvallon avait parlé de « *repenser l'Etat providence* ». Nous nous inscrivons dans cette perspective, en nous appuyant sur une approche info-communicationnelle en coopération avec les sciences de gestion.

2 - Propositions autour d'une approche info-communicationnelle

Notre approche info-communicationnelle se réfère au positionnement des SIC « *comme discipline de l'ouverture et du décroisement* », proposé par F. Bernard (2006), en insistant sur les dimensions du lien (interaction, relation), du sens, du savoir et de l'action, dans une logique principalement de recherche action et dans une épistémologie constructiviste de « *construction de la réalité sociale par les acteurs* » (Le Moigne).

Cette proposition s'inscrit dans la continuité d'autres travaux et de publications, notamment dans un positionnement que nous qualifions d'ICCOE, insistant à la fois sur l'articulation des enjeux d'information et de communication, l'importance de la confiance, l'information et la communication étant « organisantes » d'écosystèmes, comme les organismes de Protection sociale et notamment de Sécurité sociale, les hôpitaux ou cliniques, les EHPAD ...

Pour nous, la communication permet d'appréhender le changement dans les organisations (Carayol).

Au sein de l'équipe de recherche DICEN IdF, nous développons cette approche dans le cadre du groupe projet Pro2ReTer : Protection sociale, Reliance, Résilience, dans les territoires. Dans *Libérer l'innovation dans les territoires*, Godet, Durance et Mousli ont souligné que « *dans l'innovation, la technologie est importante, mais pas essentielle* », insistant sur les dimensions sociales et organisationnelles de l'innovation, les territoires étant des « *écosystèmes d'innovation* ». Nous nous situons dans cette perspective, en intégrant la dimension « *intelligence organisationnelle* », envisagée par Wilensky (1967), pour nous, dans une approche d'intelligence territoriale comme intelligence économique au service des territoires (P. Clerc).

Nous insistons aussi sur l'importance de la confiance, entre tous les acteurs, mais aussi dans les dispositifs socio-techniques utilisés (Le Cardinal et al.). Avec le rôle des plateformes dans la transformation numérique en cours (Flichy).

⁴ <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-france-toujours-championne-d-europe-des-depenses-de-protection-sociale-20231214>

M. Zacklad distingue trois types de technologies numériques : substitutives, rationalisantes, capacitanes. Nous retenons cette proposition de « technologies capacitanes ». Il y a aussi le risque de la dérive en technologies « instrumentalisantes », voire « aliénantes » avec une dimension « souffrance au travail ».

3 - Dérives et ambivalences

Y. Algan et P. Cahuc ont parlé (2007) de *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*. De son côté, dans *Le grand déclassement (2023)*, P. d'Iribarne a montré « pourquoi les Français n'aiment plus leur travail », en insistant sur l'imposition des normes (il n'y pas que les agriculteurs qui souffrent de la « *normomania* » de la bureaucratie française !) et des contrôles. Avec, en particulier, dans le secteur de la santé, les critiques des ARS (Agences Régionales de Santé). Plus globalement, c'est une critique du NMP (Nouveau Management Public) où le développement du numérique peut accentuer des dérives de la bureaucratie : les critiques de J. Ellul sur le « *bluff technologique* » peuvent ainsi rejoindre celles de V. de Gauléjac sur la « *société malade de la gestion* », avec des dérives de « *plateformisation* », notamment des relations avec les usagers.

Aux dérives possibles, peuvent s'ajouter des managements de projets souvent mal conduits, comme celui du DMP (dossier médical personnel devenu partagé). Et aussi des ambivalences, notamment autour de la RSE (responsabilité sociale des entreprises).

4 - Et pourtant il y a des améliorations et de nouvelles approches

Et pourtant, il y a des innovations, des améliorations et de nouvelles approches que la « Sécu » ne valorise pas suffisamment. Nous prendrons différents exemples.

Tout d'abord, le cas des CTG ou conventions territoriales globales, démarche des CAF (Caisse d'Allocations Familiales), pour co-construire des projets sociaux sur des territoires, avec des partenaires locaux et en associant les habitants, notamment dans le département de Seine-et-Marne.

Ensuite, celui des CPTS ou Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. Nous prendrons le cas de celle du Couserans Pyrénées (Ariège), mais aussi de celles du Val de Marne. La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne) s'est ainsi dotée récemment d'un service d'animation territoriale, regroupant les délégués au numérique (chargés notamment du développement du DMP), l'animation coordonnée de soins et, en particulier, celle des 10 CPTS sur le département. Nous évoquerons aussi la répartition des rôles entre CPAM et ARS pour les CPTS.

Nous présenterons également la piste intéressante de certaines SELAS (sociétés d'exercice libéral par actions simplifiées) dans le secteur de la santé, qui permet de concilier exercice libéral et rôle innovant de médecins dans la gestion d'un nouvel espace d'intermédiation ville / secteur hospitalier, notamment pour offrir des solutions à des patients n'arrivant pas à trouver des médecins en ville et pour désengorger les services d'urgences.

5 - La Protection sociale pour recréer du lien social sur les territoires

Il y a deux grandes approches de la Protection sociale qui peuvent s'affronter : celle d'une « *idéologie gestionnaire* » qui vise à limiter les coûts et à maîtriser les dépenses par les normes et les procédures et celle (bien oubliée !), d'« *une santé qui n'a pas de prix* », vite devenue « *la santé n'a pas de prix, mais elle a un coût* » (Hartmann), approche qui est celle du corps médical et aussi des patients. Il ne s'agit pas bien sûr de rejeter toute approche de maîtrise des coûts, mais les doubles excès de « *l'idéologie gestionnaire* » (Gauléjac) et du « *bluff technologique* » (Ellul), avec une approche techniciste de la santé qui oublie l'humain, doubles excès qui peuvent converger.

Toute la difficulté est d'essayer de concilier les deux approches et de redonner du sens au travail (critiques de D'Iribarne) avec une dimension reliance et résilience sur les

territoires : c'est pour nous tout le défi d'une approche de la Protection sociale comme intelligence économique au service des territoires.

Nous insisterons plus particulièrement sur le rôle de la Protection sociale pour recréer du « lien social » (Paugam) sur les territoires, avec tout l'enjeu de la solidarité pour refaire société.

G. Jeannot (2010) a mis en évidence la « *fatigue d'être client* », des usagers des services publics, qualifiés de « clients ». Les « usagers » y ont-ils gagné ? La réponse est malheureusement encore plus claire quatorze ans après la parution de cet article...

Pour nous, les « usagers » sont avant tout des « citoyens ». Nous discuterons les enjeux d'une nouvelle approche de la citoyenneté, y compris pour les cadres dirigeants de la Protection sociale (Haurie).

Nous évoquerons aussi les pistes d'une RSE revisitée, en associant à la fois les personnels et les usagers-citoyens et celle d'un usage des technologies dans une perspective davantage « capacitante ».

Il s'agira pour nous, à la fois d'impliquer les universitaires dans des recherches actions à forte dimension sociale (dans une démarche que l'on peut qualifier de RSU : responsabilité sociale de l'universitaire) et aussi de valoriser et de donner une dimension scientifique aux savoirs expérientiels des acteurs de terrain.

Conclusion

Il existe des espaces d'innovation et de changement dans le secteur de la Protection sociale. Des chemins ou plutôt de petits sentiers (si l'on est plus pessimiste) apparaissent. Il s'agira pour nous de continuer dans cet esprit les travaux commencés au sein de notre groupe projet Pro2ReTer pour essayer d'être force de propositions pour participer à repenser ou refonder la Protection sociale et notamment la Sécurité sociale : un des rares espaces et leviers de solidarité qui existent sur les territoires dans une société devenue ultra-individualiste.

Éléments de réflexion pour une application territoriale de l'intelligence économique au service des déserts médicaux : le cas des organisations d'interface en télémédecine.

Jessica Gheller, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

Cette proposition de communication questionne le développement de la télémédecine en France au regard de l'intelligence économique au service des systèmes de protection sociale de proximité. Les organisations de télémédecine constituent un levier d'amélioration des organisations locales de santé, pour répondre aux enjeux des inégalités territoriales et sociales de santé ; en particulier dans les déserts médicaux (Mathieu-Fritz, 2021). Depuis la loi HPST de 2009, un cadre juridique favorable à la télémédecine a été progressivement construit. La crise du Covid-19 s'est révélée un accélérateur du remboursement de la télémédecine ainsi que la mise en œuvre d'innovations organisationnelles par les acteurs de santé (Alemanno, 2022). De par sa dimension technologique, les organisations de télémédecine mobilisent des entreprises privées et des start-up (Bourret, 2023) et également des sociétés de téléconsultation, comme offreur de santé au même titre que les professionnels et services de santé, correspondant à un marché potentiel. Ce qui rend compte d'une dynamique de mondialisation des organisations de télémédecine désormais positionnées dans le secteur de la santé en tant que nouveau marché de l'économie du numérique. Les projets d'encadrement des entreprises de téléconsultation, menés lors de la PLFSS 2023, témoignent d'une part que les sociétés de téléconsultation sont devenues un acteur de la protection sociale et d'autre part que les élus et l'Etat s'interroge sur les nouveaux enjeux et risques posés par la contribution de ces sociétés aux politiques d'accès aux soins dans les déserts médicaux. Cette dynamique d'évolution des organisations de télémédecine invite le chercheur à envisager les dynamiques organisationnelles mobilisant une multitude d'acteurs des systèmes de protection sociale de nature différente, à savoir, politiques publiques, professionnels et services de santé et entreprises privées, à l'interface des contextes organisationnels de proximité et mondialisés.

Nous situons notre approche des organisations de télémédecine à partir du cadre de pensée de l'intelligence économique proposant l'articulation entre une « application territoriale » et un « cadrage mondial » intégrant de « nouveaux acteurs dans un monde plus complexe » (Carayon, 2003). Nous appliquons ce cadre de pensée aux organisations d'interface et d'intermédiation en santé, comme levier d'innovation ordinaire (Alter, 2010) et d'amélioration du système de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (Bourret, 2010, 2016). Nous nous référons à l'approche des territoires numérique de santé développée par le groupe de recherche ProRéter (Protection sociale, Résilience, Territoire), en intégrant notamment la dimension de la confiance (Le Cardinal, 2021) et de l'importance des organisations d'interface organisant la reliance/résilience (Morin, 2005). Nous nous référons enfin, à l'approche géo-communicationnelle, qui propose d'étudier les communications des organisations dans un cadre mondialisé (Andonova, 2023).

Il s'agit d'argumenter la thèse selon laquelle si la télémédecine représente un axe d'amélioration majeur du système de protection sociale français, son développement actuel est porteur de nouveaux risques informationnels et communicationnels encore insuffisamment pris en compte par le législateur. Notre questionnement est le suivant : quelle est la cartographie internationale des principales entreprises de téléconsultation investies dans les systèmes locaux de santé ? Quelles sont les nouvelles pratiques de médiation et d'intermédiation dans les territoires, par ces entreprises de téléconsultation ? Quels sont les risques émergents en matière de crise de la confiance et de protection des données d'organisations désormais mondialisées ?

Méthode et terrain

Notre approche est empirico-inductive de type socioconstructiviste et systémique. Le terrain de recherche est celui des entreprises de téléconsultation déployé en France et à l'échelle internationale, notamment les 10 sociétés représentées au sein de l'association des Entreprises de Télémedecine (LET). L'analyse est menée à partir d'une recherche documentaire réalisée en 2023 à partir du moteur de recherche Google. Les sens des communications des acteurs sont analysés aux niveaux international, national et local, en recherchant les communications des entreprises de téléconsultation et leur contextualisation institutionnelle. Différents supports ont été collectés : articles scientifiques, billets de blogs, articles de presse, publications sur les sites Internet de l'Assurance-maladie, de l'Assemblée nationale et du Sénat, rapports d'étude au niveau européen.

Intelligence artificielle et éthique. Référence spéciale au domaine de la santé

José María Biedma-Ferrer, Université de Cadiz et Christian Bourret, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

L'utilisation croissante de l'Intelligence artificielle (IA) dans différents secteurs est une réalité incontestable. Cette application présente des avantages, mais aussi des inconvénients. L'objectif de cette étude est d'approfondir la question de l'IA et de l'éthique, en particulier dans le domaine de la santé. La méthodologie utilisée est basée sur une revue systématique de la littérature. Les résultats de l'étude montrent que l'utilisation de l'IA a des implications éthiques importantes, en particulier dans le domaine de la santé. À cet égard, l'étude conclut que des questions telles que la protection de la vie privée, la transparence, la partialité, l'autonomie des patients et l'impact sur le personnel doivent être prises en compte afin de promouvoir une utilisation responsable et bénéfique de la technologie de l'IA. La réglementation de l'IA est également jugée nécessaire, même si, pour certaines questions éthiques, il sera difficile de trouver une solution d'un point de vue juridique. À cet égard, nous pensons que l'éthique jouera un rôle important dans l'intégration des échappatoires possibles aux problèmes causés par les technologies émergentes.

Intelligence Artificielle atout de l'Intelligence Economique dans la gouvernance documentaire, le cas de la bibliothèque du CEFOD

Fleur Nadine Ndjock et Firmin Gotan, ESSTIC, Université de Yaoundé II

L'Intelligence Artificielle promet d'accélérer la création de richesse, de diminuer les coûts, d'accroître la productivité des entreprises et d'effectuer une meilleure affectation des ressources dans tous les secteurs de l'économie (santé, fabrication, transports, finance...). Elle a un impact majeur sur ses secteurs et ouvre la voie à des solutions particulièrement prometteuses, notamment dans la gouvernance documentaire.

Le monde des bibliothèques est marqué par les changements induits par les techniques de l'information depuis le début des années 1960. Toutes ces années d'adaptation, d'expérimentation, d'utilisation de nouvelles techniques, de nouveaux matériels et de nouveaux documents, ont non seulement irrémédiablement modifié le paysage des institutions, mais aussi les habitudes de travail de la profession de la documentation. L'expérience de l'intelligence économique (IE) permet, non pas de les réduire, mais de les appréhender de telle sorte que les liens essentiels entre des usagers, des événements et des professionnels soient mis en évidence. L'IE vise à tirer parti de cette situation en développant des méthodes qui permettent l'identification des sources appropriées d'information, l'étude de l'information collectée et sa transformation en connaissance pour aider à la prise de décision. Dans certains pays comme le Canada par exemple, on parle le plus souvent de veille, qu'elle soit stratégique, économique, concurrentielle, technologique, commerciale, informationnelle, documentaire et autres. La veille stratégique s'inscrit dans une optique de gestion stratégique de l'information et des connaissances. Elle exclut par conséquent ce qui touche à la sécurité nationale, le lobbying, les stratégies d'influence ou la guerre de l'information qui appartiennent au modèle français. L'aspect novateur de l'IE réside sur le fait qu'elle devient une nécessité pour beaucoup d'entreprises. Subséquemment, une institution ne peut pas ignorer son utilisation dans la mutation du patrimoine à laquelle on assiste actuellement notamment dans la gouvernance documentaire.

Le Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD) au Tchad gagnerait à emboîter le pas en s'appuyant sur le principe d'AI comme atout IE dans la réussite et la stabilisation de sa gouvernance documentaire. Cependant, comment la pratique des pays comme le Canada et la France peut-elle aider la bibliothèque du CEFOD dans l'atteinte de cet objectif ? Tel est l'objectif principal de cet article. Pour ce faire, notre étude sera empirique. La collecte des données se fera à partir d'un formulaire électronique utilisant sept à dix questions adressées auprès des directeurs, des coordonnateurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants du CEFOD. Le traitement des données se fera à l'aide du logiciel d'analyse statistique SPSS et la méthode du tri croisé sera utilisée pour analyser les résultats. Nous désirons à partir du rapprochement d'échantillons, une nouvelle possibilité de participation, l'interaction possible entre les utilisateurs ; optimiser la recherche d'information et les produits documentaires proposés, offrir le meilleur service aux utilisateurs afin de permettre à l'IE d'être plus pratique et de conduire de manière plus efficiente les bibliothèques de la place.

Éducation Nationale : de l'impensé de l'intelligence économique à l'émergence d'un plan de formation

Christian Marcon, Laboratoire CEREGE, Université de Poitiers et Terry Zimmer, Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation

La question de recherche

Dès la parution des premiers textes qui lui furent consacrés, et notamment le Rapport Martre (1994), l'intelligence économique a été pensée et voulue en France au service d'entreprises confrontées à une concurrence qui s'analyse, au regard de ses conditions, comme une guerre économique (Harbulot, 1992) dans laquelle s'impliquent les Etats. Le rapport Carayon (2003) a complété l'approche en soutenant qu'une intelligence économique territoriale était en mesure de soutenir la compétitivité des entreprises (Coussi et Auroy, 2018). Au sein même de l'appareil de l'État, la place accordée à l'intelligence économique a été assez mouvante⁵. Mais à tous les niveaux les préoccupations semblent toujours les mêmes : l'économie, le développement des territoires et la souveraineté nationale

Dans le cadre de cet appel à communication, nous proposons une approche d'un domaine qui, jusqu'à présent, est largement resté en dessous des radars de l'intelligence économique : *l'éducation nationale*. L'enseignement supérieur et la recherche, leur prolongement, sont moins négligés. Par exemple, chaque université doit avoir un Fonctionnaire Sécurité Défense chargé de coordonner la protection du secret et les plans de défense. Les Zones à Régimes Restrictifs instituées dans les laboratoires de recherche les plus stratégiques sont un autre exemple de dispositif. Mais l'éducation nationale, hors de quelques services de l'administration centrale et certaines responsabilités en académie, paraît très éloignée de ces problématiques. A tel point que les auteurs n'ont trouvé aucune parution scientifique sur le sujet quand bien même les écoles primaires, les collèges et les lycées sont des lieux d'influences et de prédatations économique et idéologique, variées et intenses.

Nous appuyant sur un projet de recherche action conduit au sein de l'Institut des Hautes Études de l'Éducation et la Formation (IH2EF) en vue de la mise en place d'un dispositif de formation des cadres et haut-cadres du Ministère de l'Éducation Nationale, nous présenterons (1) une analyse des enjeux d'intelligence économique de ce ministère, (2) un panorama critique du dispositif actuel supposé répondre à ces enjeux et (3) le projet de formation – sensibilisation – opérationnalisation en cours de déploiement.

Cadrage théorique de référence

Notre analyse des enjeux repose théoriquement sur le concept d'imaginaire de menaces et d'opportunités (Marcon, 1998) qui, dans le cadre d'une épistémologie constructiviste, soutient que l'environnement pertinent de menaces et d'opportunités d'un acteur (individu ou organisation), environnement sur la compréhension de laquelle il fonde ses décisions, n'est pas une réalité directement accessible, mais une représentation *filtrée* de l'environnement pertinent (Marcon, 2010). Un double filtre opère :

- Le filtre média d'abord, au sens d'Anderson (1988) qui voit dans la médiation une activité « *qui organise la réalité en textes lisibles en vue de l'action* ». Ce filtre sera traité via une analyse des textes consacrés par le Ministère de l'Éducation Nationale à la question de l'intelligence économique ;
- Le filtre de la technologie intellectuelle mise en œuvre par les acteurs, ensuite, autrement dit les outils cognitifs d'où le dispositif actuel est issu.

⁵ (*Haut Responsable à l'Intelligence Économique* rattaché aux services du premier Ministre, puis Délégué Interministériel à l'Intelligence Économique (D2IE), enfin rattachement à la Direction Générale des Entreprises du Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économique (SISSE).

Méthodologie de la recherche

L'étude de cas dont les résultats seront présentés repose :

- Primo, sur une approche documentaire des textes publiés par le Ministère en lien direct ou indirect avec l'intelligence économique ou l'un des champs habituellement identifiés comme relevant de l'intelligence économique (influence, sécurité, attaques par l'information, etc.) afin de caractériser le filtre *média* ;
- Secundo sur des entretiens qualitatifs menés auprès de quelques cadres du Ministère de l'Éducation Nationale qui incarnent, par leur fonction, l'existence d'un embryon d'intelligence économique et, à ce titre, participent à l'élaboration de la *technologie intellectuelle* qui sous-tend le dispositif actuel.

Ce travail est rendu possible par la présence au sein de l'IH2EF, depuis septembre 2023, de l'un des auteurs de la communication qui mène un travail d'audit sur la base duquel s'élabore actuellement le projet de formation à l'intelligence économique.

Résultats obtenus / attendus

Les entretiens ont été menés. L'étude documentaire est en cours. L'imprégnation dans la culture et l'organisation de l'IH2EF s'achève. Celui-ci, d'ailleurs à l'initiative du contrat de recherche et de formation, apparaît comme le fer de lance de la formation des cadres du Ministère de l'Éducation Nationale qui promettent d'être, selon notre analyse, en première ligne dans la montée en compétence en intelligence économique dans les académies.

Les premières indications, qui seront affinées au stade de la rédaction de la communication, montrent :

- une dimension très politique du sujet au sein d'un ministère sensible, très structuré, avec une répartition des rôles précise qui semble en décalage avec ce que requiert d'agilité l'intelligence économique dans sa conception de l'intelligence collective.
- une culture des personnels du monde de l'enseignement secondaire qui peut accueillir une sensibilisation et certaines méthodes relevant de l'intelligence économique, sous réserve de soigner le mode d'entrée dans la discipline et de procéder aux adaptations qui les rendent acceptables dans le cadre d'un imaginaire encore timidement traversé par la perception de menaces pourtant réelles.

La communication présentera enfin le projet de formation élaboré, en réponse aux enjeux, aux besoins et aux potentialités que recèle le contexte actuel.

Le e-learning comme outil d'intelligence territoriale : Le cas du DAEU

Sarah Fraoua-Charraire, laboratoire Dicen-IDF, Université Gustave Eiffel

Dans le cadre du diplôme du DAEU, qui est un outil d'insertion professionnelle par excellence que ce soit dans le cadre de poursuite d'étude mais aussi comme instrument pour passer les concours administration, nous avons pu constater que le e-learning peut être un outil pour répondre à la question de l'intelligence territoriale.

En effet, dans le cadre du tutorat que nous effectuons à l'université Gustave Eiffel, celui-ci se déroule pour beaucoup en distanciel, pour différentes raisons, dont deux raisons qui nous paraissent importantes. La première est qu'une partie des publics sont en besoin de tutorat afin de combler un manque dans les matières principales et qui constituent le socle de connaissances qui permettent la réussite au DAEU mais aussi de favoriser l'insertion.

Le deuxième élément est que le territoire seine-et-marnais est assez vaste et nous pouvons conjuguer cette expérience à la mise en place d'un DAEU en distanciel, sous forme modulaire afin de permettre à des publics éloignés d'assister aux cours, aux séances de tutorats mais aussi à un autre public qui possède déjà une expérience significative, pour être accompagné sur des modules ou uniquement sous forme de tutorat pour permettre la mise en place du DAEU par VAE, ce qui ne semble pas aujourd'hui d'actualité vu que peu de dispositifs d'accompagnements pratiques sont disponibles pour cette voie de diplomation.

J'ai actuellement mis en place des modules d'apprentissages qui peuvent permettre cette mise en place, et qui pourrait répondre à une attente des territoires. Nous pouvons ainsi travailler de manière intelligente avec différentes structures d'accompagnement comme France travail, les missions locales, l'école de la seconde chance, etc. afin de faire un maillage territorial et permettre le retour vers les études, l'emploi ou la progression sociale des publics de ces territoires.